

COMMENT FONCTIONNENT LES ATELIERS PÉRISCOLAIRES ?

En partenariat avec les animateurs des ateliers et l'APEL, une nouvelle organisation des inscriptions vous est proposée en deux temps.

TEMPS 1 — Inscription en ligne

Du jeudi 3 septembre à 20h au jeudi 10 septembre à 20h, inscription de votre enfant à un atelier à partir du site de l'APEL : <https://apel-jeannedarc-pessac.eu/>

Vous y trouverez une boutique au nom de chaque atelier ainsi que sa présentation. Dans la boutique de votre choix, vous pourrez noter le nom, le prénom, la classe de votre enfant et votre adresse mail.

L'inscription sera validée grâce au versement d'un acompte de 5€ (non remboursable). Ces 5€ seront déduits du coût total. Si toutes les places sont pourvues, vous pourrez vous inscrire sur une liste d'attente sans verser 5€.

TEMPS 2 — Finalisation avec l'animateur

Du vendredi 11 septembre au mercredi 16 septembre, les animateurs de chaque atelier prendront contact avec vous par mail pour finaliser l'inscription : ils vous enverront une fiche d'inscription, vous préciseront les modalités de règlement et le créneau attribué à votre enfant (jour et heure).

Bon à savoir

- Les inscriptions seront données en priorité aux élèves demi-pensionnaires.
- Nous vous rappelons qu'en cas de désengagement d'un enfant, au cours de l'année scolaire, aucun remboursement ne sera possible.
- Dans un 1er temps, un enfant ne peut être inscrit qu'à un seul atelier. Dans le cas où des places resteraient, vous serez informés et votre enfant pourra alors bénéficier d'un deuxième atelier.

Dates clés

INSCRIPTIONS DÉFINITIVES

Vendredi 18 septembre 2026

DÉBUT DES ATELIERS

Lundi 21 septembre 2026

FIN DES ATELIERS

Vendredi 11 juin 2027

En cas de problème, vous prendrez directement contact avec les intervenants de l'association concernée.